

## Autoroute A11 : effacement de seuil sur le cours d'eau de l'Huisne

**VINCI Autoroutes réaménage le cours d'eau de l'Huisne sous l'autoroute A11 en effaçant un seuil en enrochement situé dans le lit de la rivière, pour favoriser le rétablissement des continuités écologiques. Ce chantier est une des 140 opérations en faveur de l'environnement menées par VINCI Autoroutes dans le cadre du Plan de relance autoroutier.**

L'effacement du seuil situé dans le lit du cours d'eau et l'aménagement du bras mort de l'Huisne constituent un des chantiers emblématiques des projets menés par VINCI Autoroutes sur son réseau en faveur de la biodiversité. Ce site a été choisi pour son caractère exceptionnel, son intérêt écologique et l'impact positif sur la continuité piscicole que représente cet aménagement. Seules trois réalisations de ce type sont mises en œuvre sur le réseau de VINCI Autoroutes.

### Qu'est-ce qu'un effacement de seuil

Pour vivre, la faune doit pouvoir se déplacer via un réseau écologique cohérent : les trames vertes et bleues. Ces trames, caractérisées notamment par des schémas régionaux de cohérence écologique issus du Grenelle de l'environnement, définissent des corridors terrestres (trame verte) et des corridors aquatiques (trame bleue). La création ou la réhabilitation de ces corridors contribue pleinement à la préservation de la continuité des espaces naturels. La conception d'un projet d'effacement de seuil constitue un outil pour un aménagement durable.

L'effacement de seuil de l'Huisne vise à restaurer le milieu naturel du cours d'eau ; un rétablissement favorable à la préservation de la biodiversité et de la ressource en eau sur le territoire.



*Seuil dans le lit du cours d'eau de l'Huisne @C.Gasch*

## Le projet de l'Huisne

Lors de la construction de l'autoroute A11, le lit mineur de la rivière de l'Huisne, présent sur les communes de Boëssé-le-Sec et Villaines-la-Gonais, a été progressivement scindé du bras principal au niveau du passage sous l'autoroute. Le cours d'eau actuel conserve un bras mort, méandre initial du lit de l'Huisne.

Aujourd'hui, les écoulements au sein de ce bras mort sont quasiment nuls, limitant sa bonne fonctionnalité hydraulique et écologique. Le seuil en enrochement présent dans le lit principal empêche la continuité piscicole et sédimentaire.

L'objectif de l'effacement du seuil est de restaurer la continuité écologique de l'Huisne en amont de l'autoroute A11 dans le bras principal et le bras mort, en favorisant des lieux propices à l'habitat, à la reproduction et à la nourriture des espèces piscicoles telles que le brochet, la truite ou encore l'anguille.



*Brochet*



*Anguille*



*Truite*

Le chantier d'aménagement dans le cours d'eau l'Huisne a débuté en juillet, période favorable aux travaux où le niveau d'eau est au plus bas ; et se poursuivra jusqu'en octobre 2018.

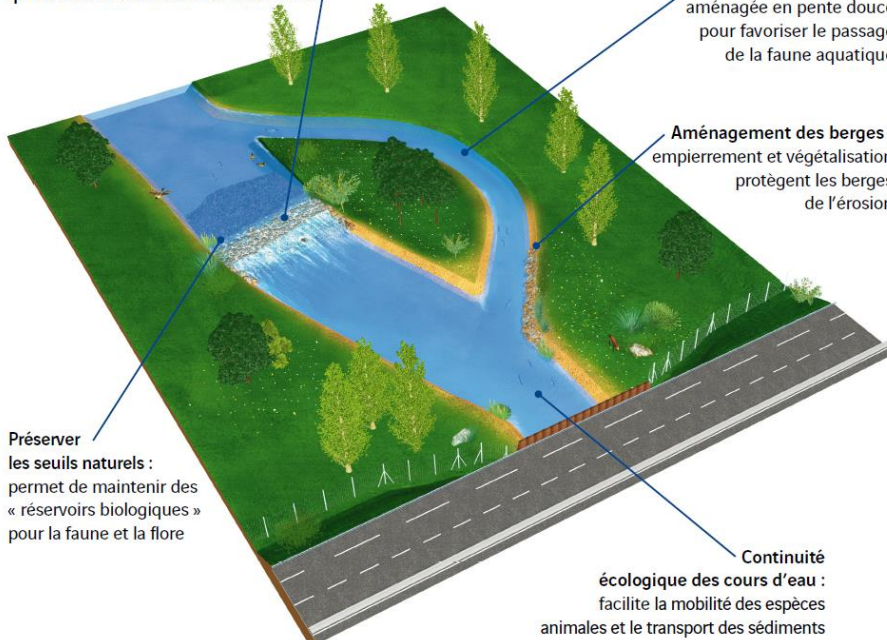
Les opérations se dérouleront en 2 phases : aménagement du bras mort puis du bras principal. Pour chacune des phases, le bras aménagé est asséché et l'eau déviée vers l'autre bras de la rivière.

Pour réaliser cet aménagement, VINCI Autoroutes emploie une vingtaine de compagnons du groupement Varvoux T.P.F / Environnement 41, et s'appuie sur des experts spécialistes du milieu naturel et aquatique : Agence Française pour la Biodiversité, Fédération Départementale de Pêche, Syndicat de Rivière et écologues.

Un suivi écologique est réalisé durant tout le chantier, afin de veiller et de faire respecter les exigences environnementales. Une fois l'opération terminée, des écologues seront mandatés par VINCI Autoroutes pour étudier les mouvements des espèces à travers ce nouvel aménagement.

## Présentation de l'effacement du seuil de l'Huisne

Un seuil sur un cours d'eau est un obstacle (naturel ou non) qui modifie la hauteur de la lame d'eau



**Contournement :**  
dérivation du cours d'eau aménagée en pente douce pour favoriser le passage de la faune aquatique

**Aménagement des berges :**  
empierrement et végétalisation protègent les berges de l'érosion

**Préserver les seuils naturels :**  
permet de maintenir des « réservoirs biologiques » pour la faune et la flore

**Continuité écologique des cours d'eau :**  
facilite la mobilité des espèces animales et le transport des sédiments



*Pêche de sauvegarde avant travaux*

### **Le Plan de Relance Autoroutier**

*Le Plan de Relance Autoroutier (PRA), validé par la Commission européenne, a été confirmé lors de l'accord intervenu le 9 avril 2015 entre l'Etat et les sociétés concessionnaires d'autoroutes.*

*Il traduit le partenariat entre l'autorité publique et le secteur privé pour moderniser les infrastructures autoroutières au cœur des territoires, soutenir la croissance économique et contribuer à la création de milliers d'emplois. Il permettra d'améliorer la sécurité des utilisateurs d'autoroutes, de fluidifier le trafic et de faciliter l'accès aux autoroutes depuis le réseau secondaire. Il renforcera aussi l'insertion environnementale des autoroutes dans les territoires.*

*Les 3,2 milliards d'euros d'investissements portent sur des opérations de création, d'élargissement, de rénovation d'infrastructures à l'échelle nationale. Ce montant est entièrement financé par les sociétés d'autoroutes. Pour VINCI Autoroutes, ce sont 2 milliards qui seront investis dans les territoires traversés par son réseau.*

### **Un dispositif pour informer les clients en temps réel :**

- **Radio VINCI Autoroutes (107.7)**
- **Le 3605**, le service client 24h/24 et 7j/7 (service gratuit + prix d'appel)
- **L'Application gratuite VINCI Autoroutes pour smartphone** : trafic en temps réel
- **Le site internet [www.vinci-autoroutes.com](http://www.vinci-autoroutes.com)**
- **Prévisions de trafic heure par heure** : [https://www.vinci-autoroutes.com/fr/bl\\_traffic\\_forecast/forecast](https://www.vinci-autoroutes.com/fr/bl_traffic_forecast/forecast)
- **Les comptes Twitter @VINCIAutoroutes ; @A7Trafic ; @A8Trafic ; @A9Trafic ; @A10Trafic ; @A11Trafic ; @A46Trafic ; @A63Trafic ; @A87Trafic ; @TunnelToulon ; @duplexa86**

### **CONTACTS PRESSE :**

**Sylvie Marty – 06 17 56 93 60 – [sylvie.marty@vinci-autoroutes.com](mailto:sylvie.marty@vinci-autoroutes.com)**

**Catherine Galerne Gloaguen – 06 19 31 30 85 – [catherine.galerie-gloaguen@vinci-autoroutes.com](mailto:catherine.galerie-gloaguen@vinci-autoroutes.com)**

### **A propos de VINCI Autoroutes**

*Premier opérateur d'autoroutes en concession en Europe, VINCI Autoroutes accueille chaque jour plus de 2 millions de clients sur les réseaux de ses quatre sociétés concessionnaires : ASF, Cofiroute, Escota et Arcour. VINCI Autoroutes est partenaire dans la durée de l'Etat concédant, au service des politiques d'aménagement du territoire et pour satisfaire les besoins de mobilité de ses clients.*

*Chiffres clés : Réseau de 4 422 km d'autoroutes – 186 aires de services – 266 aires de repos – 323 gares de péage.*

*Retrouvez toutes les informations sur : Radio VINCI Autoroutes (107.7), [www.vinci-autoroutes.com](http://www.vinci-autoroutes.com), [facebook.com/VINCIAutoroutes](https://www.facebook.com/VINCIAutoroutes), Twitter @VINCIAutoroutes, [www.fondation.vinci-autoroutes.com](http://www.fondation.vinci-autoroutes.com), ou par téléphone au 3605, 24h/24 et 7j/7 (service gratuit + prix d'appel)*

*Illustration F. Herbreteau, Photothèque VINCI Autoroutes et C. Gasch.*